

Table des matières

1.	I	ntroduction 3		
2.	E	Bases de la pédagogie professionnelle4		
	2.1	. Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles		
	2.2	2. Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle		
	2.3			
	2.4	Collaboration entre les lieux de formation		
3.	F	Profil de qualification		
	3.1	. Profil de la profession		
	3.2	2. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles		
	3.3	B. Niveau d'exigences de la profession11		
4.		Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation12		
D	oma	aine de compétences opérationnelles a: Mise en service des terminaux utilisateur 12		
		aine de compétences opérationnelles b: Garantie du bon fonctionnement des moyens ICT 16		
D	oma	aine de compétences opérationnelles c: Soutien des utilisateurs		
	oma	aine de compétences opérationnelles d: Planification, organisation et exécution des tâches de support ICT		
5.				
A		exe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité		

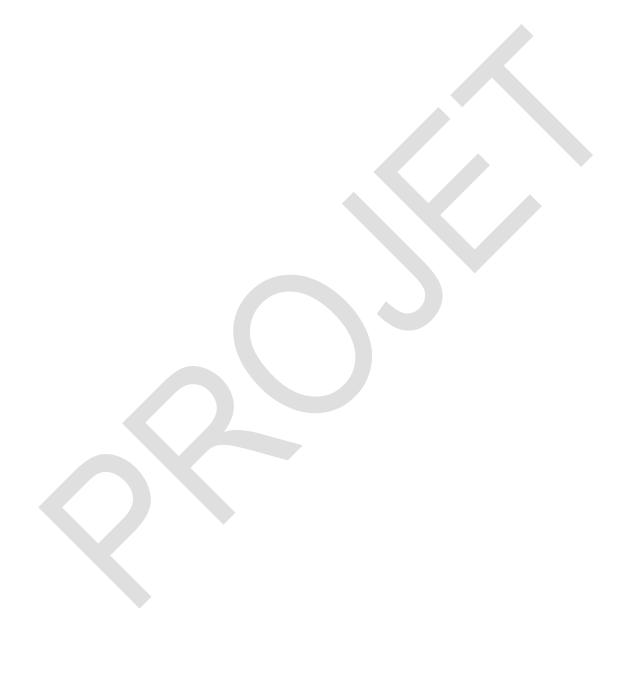
Liste des abréviations

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle
CFC	Certificat fédéral de capacité
CI	Cours interentreprises
CSFO	Centre suisse de services Formation professionnelle orientation professionnelle, universitaire et de carrière
CSFP	Conférence suisse des offices de la formation professionnelle
LFPr	Loi fédérale sur la formation professionnelle, 2004
OFEV	Office fédéral de l'environnement
OFPr	Ordonnance sur la formation professionnelle, 2004
OFSP	Office fédéral de la santé publique
Orfo	Ordonnance sur la formation professionnelle initiale (ordonnance sur la formation)
Ortra	Organisation du monde du travail (association professionnelle)
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
Suva	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

1. Introduction

En tant qu'instrument servant à promouvoir la qualité¹ de la formation professionnelle initiale d'opératrice/opérateur en informatique CFC sanctionnée par un certificat fédéral de capacité (CFC), le plan de formation décrit les compétences opérationnelles que les personnes doivent avoir acquises à la fin de leur formation. Dans le même temps, il sert de base aux responsables de la formation professionnelle dans les entreprises formatrices, les écoles professionnelles et les cours interentreprises pour la planification et l'organisation de la formation.

Le plan de formation est aussi un guide auquel les personnes en formation peuvent se reporter.



¹ voir art. 12, al. 1, let. c, de l'ordonnance du 19 novembre 2003 sur la formation professionnelle (OFPr) et l'art. 9 de l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'Opératrice en informatique / Opérateur en informatique CFC.

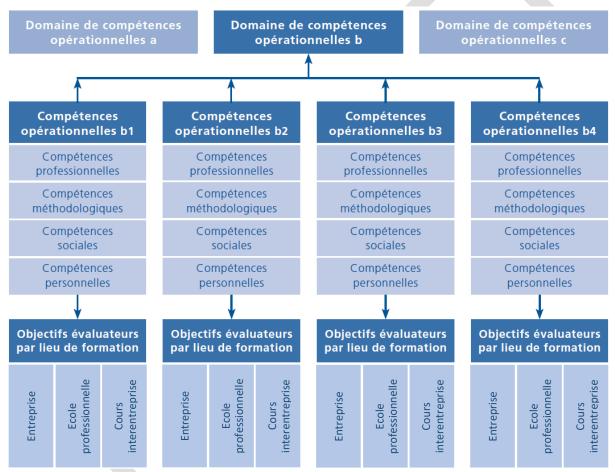
2. Bases de la pédagogie professionnelle

2.1. Introduction à l'orientation vers les compétences opérationnelles

Le présent plan de formation constitue la base en matière de pédagogie professionnelle pour la formation professionnelle initiale d'opératrice/opérateur en informatique CFC. Le but de la formation professionnelle initiale est l'acquisition de compétences permettant de gérer des situations professionnelles courantes. Pour ce faire, les personnes en formation développent les compétences opérationnelles décrites dans ce plan de formation tout au long de leur apprentissage. Ces compétences ont valeur d'exigences minimales pour la formation. Elles délimitent ce qui peut être évalué lors des procédures de qualification.

Le plan de formation précise les compétences opérationnelles à acquérir. Ces compétences sont présentées sous la forme de domaines de compétences opérationnelles, de compétences opérationnelles et d'objectifs évaluateurs.

Représentation schématique des domaines de compétences opérationnelles, des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs par lieu de formation:



La profession d'opératrice/opérateur en informatique CFC comprend quatre **domaines de compétences opérationnelles**. Ces domaines définissent et justifient les champs d'action de la profession tout en les délimitant les uns par rapport aux autres.

Exemple: Mise en service des terminaux utilisateur

Chaque domaine de compétences opérationnelles comprend un nombre défini de **compétences opérationnelles**. Le domaine a: Mise en service de terminaux utilisateur regroupe par exemple quatre compétences opérationnelles. Ces dernières correspondent à des situations professionnelles courantes. Elles décrivent le comportement que les personnes en formation doivent adopter lorsqu'elles se trouvent dans ces situations. Chaque compétence opérationnelle recouvre quatre dimensions: les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences personnelles et les compétences sociales (voir chap. 2.2). Ces quatre dimensions sont intégrées aux objectifs évaluateurs.

Les compétences opérationnelles sont traduites en **objectifs évaluateurs par lieu de formation**, garantissant ainsi la contribution de l'entreprise formatrice, de l'école professionnelle et des cours interentreprises à l'acquisition des différentes compétences opérationnelles. Ces objectifs sont reliés entre eux de manière cohérente afin d'instaurer une collaboration effective entre les lieux de formation (voir chap. 2.4).

2.2. Tableau récapitulatif des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle

Les compétences opérationnelles comprennent des compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles. Pour que les opératrices/opérateurs en informatique CFC aient d'excellents débouchés sur le marché du travail, il faut qu'ils acquièrent l'ensemble de ces compétences tout au long de leur formation professionnelle initiale sur les trois lieux de formation, c'est-à-dire aussi bien au sein de l'entreprise formatrice qu'à l'école professionnelle ou dans le cadre des cours interentreprises. Le tableau ci-après présente le contenu des quatre dimensions d'une compétence opérationnelle et les interactions entre ces quatre dimensions.

Compétence opérationnelle

Compétences professionnelles

Les personnes en formation maîtrisent des situations professionnelles courantes de manière ciblée, adéquate et autonome et sont capables d'en évaluer le résultat. Les opératrices/opérateurs en informatique CFC utilisent les termes techniques, les outils de travail et les matériaux de manière appropriée et appliquent les normes (de qualité), les méthodes et les procédures qui conviennent. Concrètement, ils sont capables d'exécuter seuls des tâches propres à leur domaine professionnel et de réagir de façon adéquate aux exigences inhérentes à la profession.

Compétences méthodologiques

Les personnes en formation planifient l'exécution de tâches et d'activités professionnelles et privilégient une manière de procéder ciblée, structurée et efficace.

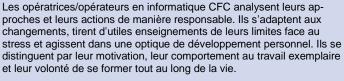
Les opératrices/opérateurs en informatique CFC organisent leur travail avec soin et dans le souci de la qualité. Ils tiennent compte des aspects économiques et écologiques, et appliquent les techniques de travail, de même que les stratégies d'apprentissage, d'information et de communication inhérentes à la profession en fonction des objectifs fixés. Ils ont par ailleurs un mode de pensée et d'action systémique et axé sur les processus.

Compétences sociales

Les personnes en formation abordent de manière réfléchie et constructive leurs relations sociales et la communication que ces dernières impliquent dans le contexte professionnel. Les opératrices/opérateurs en informatique CFC abordent leurs relations avec leur supérieur hiérarchique, leurs collègues et les clients de manière réfléchie, et ont une attitude constructive face aux défis liés aux contextes de communication et aux situations conflictuelles. Ils travaillent dans ou avec des groupes et appliquent les règles garantissant un travail en équipe fructueux.

Compétences personnelles

Les personnes en formation mettent leur personnalité et leurs comportements au service de leur activité professionnelle.

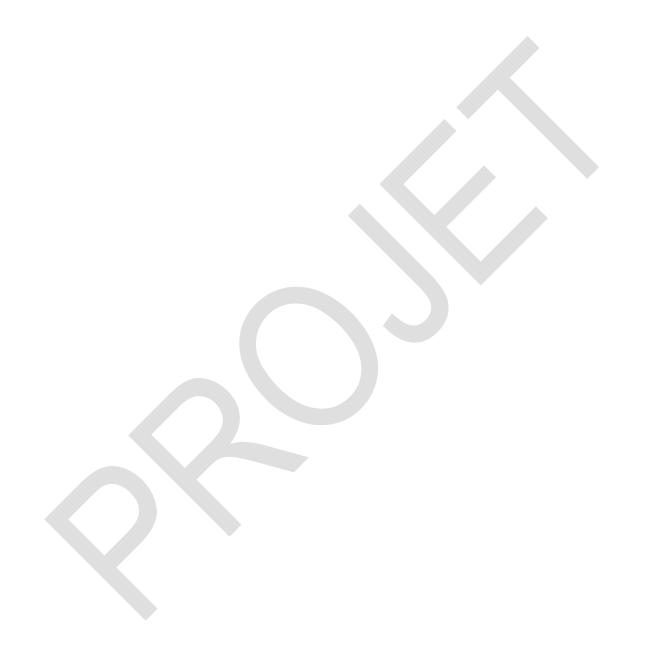


2.3. Niveaux taxonomiques pour les objectifs évaluateurs (selon Bloom)

Chaque objectif évaluateur est évalué à l'aune d'un niveau taxonomique (6 niveaux de complexité: C1 à C6). Ces niveaux traduisent la complexité des objectifs évaluateurs. Ils sont définis comme suit:

Ni- veau	Opération	Description
C1	Savoir	Les opératrices/opérateurs en informatique CFC restituent des informations mémorisées et s'y réfèrent dans des situations similaires.
C2	Com- prendre	Les opératrices/opérateurs en informatique CFC expliquent ou décrivent les informations mémorisées avec leurs propres mots.
СЗ	Appliquer	Les opératrices/opérateurs en informatique CFC mettent en pratique les technologies/aptitudes acquises dans des situations nouvelles.

		Les opératrices/opérateurs en informatique CFC analysent une situation complexe: ils la décomposent en éléments distincts, relèvent les rapports entre ces éléments et identifient les caractéristiques structurelles.
		Les opératrices/opérateurs en informatique CFC combinent les différents éléments d'une situation et les assemblent en un tout.
ICA IEVAIIIAR I '		Les opératrices/opérateurs en informatique CFC évaluent une situation plus ou moins complexe en fonction de critères donnés.



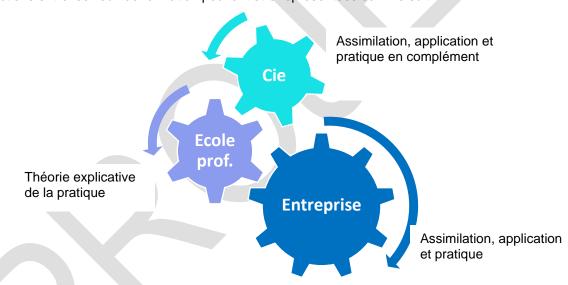
2.4. Collaboration entre les lieux de formation

La coordination et la coopération entre les lieux de formation (concernant les contenus, les méthodes de travail, la planification, les usages de la profession) sont deux gages de réussite essentiels pour la formation professionnelle initiale. Les personnes en formation ont besoin d'être soutenues pendant toute la durée de leur apprentissage afin de parvenir à faire le lien entre la théorie et la pratique. D'où l'importance de la collaboration entre les lieux de formation et de la responsabilité qui incombe aux trois lieux de formation dans la transmission des compétences opérationnelles. Chaque lieu de formation participe à cette tâche commune en tenant compte de la contribution des autres lieux de formation. Ce principe de collaboration permet à chaque lieu de formation de faire en permanence le point sur sa propre contribution et de l'optimiser en conséquence. C'est là un moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle initiale.

Le rôle de chaque lieu de formation peut être résumé comme suit:

- Entreprise formatrice: dans le système dual, la formation à la pratique professionnelle a lieu dans l'entreprise formatrice, au sein d'un réseau d'entreprises formatrices, dans une école de métiers ou de commerce, ou dans toute autre institution reconnue compétente en la matière et permettant aux personnes en formation d'acquérir les aptitudes pratiques liées à la profession choisie.
- École professionnelle: elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et de l'éducation physique.
- Cours interentreprises: ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Les interactions entre les lieux de formation peuvent être représentées comme suit:



La mise en place d'une coopération réussie entre les lieux de formation repose sur les instruments servant à promouvoir la qualité de la formation professionnelle initiale (voir annexe).

3. Profil de qualification

Le profil de qualification décrit le profil professionnel ainsi que les compétences opérationnelles à acquérir et le niveau d'exigences de la profession. Il indique les qualifications que les opératrices et opérateurs en informatique CFC doivent posséder pour pouvoir exercer la profession de manière compétente et conformément au niveau requis.

En plus de décrire les compétences opérationnelles, le profil de qualification sert de base pour l'élaboration de la procédure de qualification. Il permet en outre la classification du diplôme de la formation professionnelle correspondant dans le cadre national des certifications de la Suisse (CNC formation professionnelle) et l'élaboration du supplément descriptif du certificat.

3.1. Profil de la profession

Les opératrices et opérateurs en informatique travaillent dans le support aux utilisateurs ICT. Leur domaine d'activité va de l'installation des terminaux à la résolution de problèmes techniques en passant par l'instruction des utilisateurs. Les opératrices et opérateurs en informatique identifient rapidement les besoins et les demandes de la clientèle, respectivement des utilisateurs, et s'investissent dans la recherche de solutions ciblées. Ce faisant, ils gardent toujours leur calme, agissent de manière proactive et se distinguent par leur capacité de communication.

Domaine d'activité

Les opératrices et opérateurs en informatique soutiennent les utilisateurs dans l'usage des moyens ICT. En font partie les terminaux utilisateur, les appareils périphériques, les services, les prestations serveur et les applications. Leur place de travail peut être rattachée à un prestataire de services, à une entreprise industrielle, à une société commerciale ou encore à une administration publique. Ils exercent leurs activités au sein d'une entreprise ou auprès d'un prestataire de services externe. Ils sont souvent en contact direct avec diverses parties prenantes, en particulier les utilisateurs, les collaborateurs des équipes ou d'autres professionnels de leur organisation, avec lesquels ils entretiennent des échanges en vue de trouver des solutions. Pour l'installation des terminaux ainsi que le soutien ou l'instruction des utilisateurs, ils travaillent sur place ou à distance.

Principales compétences opérationnelles

Les opératrices et opérateurs en informatique installent et configurent un vaste éventail de terminaux utilisateur et en assurent le bon fonctionnement. Connecter des appareils et des services à une infrastructure réseau ou à une prestation serveur fait partie de leurs tâches, tout comme en garantir la sécurité fonctionnelle.

Les opératrices et opérateurs en informatique aident les utilisateurs dans le maniement des moyens ICT. À cet effet, ils élaborent des modes d'emploi et des moyens auxiliaires appropriés et instruisent les utilisateurs. Une de leurs tâches importantes consiste en outre à sensibiliser les utilisateurs à la protection et à la sécurité des données.

Dans le cadre des activités de support, les opératrices et opérateurs en informatique identifient rapidement les besoins des clients et traitent leurs demandes en adoptant une démarche orientée solution. Ils coordonnent les problèmes complexes avec d'autres professionnels. Pour remplir leur mission, ils font appel à des processus définis et appliquent avec compétence la gestion des processus. Ils utilisent des techniques d'entretien ciblées pour désamorcer des situations difficiles et prévenir les conflits.

Exercice de la profession

Garantir un fonctionnement sans faille des appareils et maîtriser la complexité des systèmes posent des exigences techniques élevées aux opératrices et aux opérateurs en informatique. Ceux-ci connaissent les réglages et paramètres des applications/applications d'entreprise et des appareils utilisés afin de pouvoir agir rapidement en cas de demande d'installation ou d'assistance et de garantir ainsi un service de qualité.

Les opératrices et opérateurs en informatique se distinguent par leur curiosité et leur intérêt marqué pour la technique. Ils se tiennent au courant des innovations en matière d'appareils et d'applications et intègrent les connaissances nouvellement acquises dans leur activité professionnelle quotidienne. Le contact direct et les échanges avec la clientèle, respectivement les utilisateurs, ainsi que la collaboration avec des spécialistes ICT requièrent de grandes compétences sociales de leur part. Les opératrices et opérateurs en informatique ont de la facilité à communiquer, traitent les retours de manière constructive et gardent leur calme même en

situation stressante. Ils restent toujours professionnels et respectueux envers autrui. Les opératrices et opérateurs en informatique ont accès à des données très sensibles, ce qui requiert la plus stricte confidentialité et intégrité.

Importance de la profession pour la société, l'économie, la nature et la culture

De nos jours, la numérisation s'étend à tous les domaines de la vie professionnelle et de la sphère privée. Presque chaque secteur économique, processus métier ou produit est largement tributaire de l'informatique. Les opératrices et opérateurs en informatique jouent un rôle décisif dans l'exploitation courante des moyens informatiques. En collaboration avec d'autres professionnels opérant dans l'environnement ICT, ils protègent par ailleurs les infrastructures ICT et les données en engageant des mesures ciblées contre les attaques et les abus.

Dans l'exercice quotidien de leur activité, les opératrices et opérateurs en informatique contribuent à la durabilité écologique, sociale et économique. Lors de l'installation et de l'exploitation des appareils, ils tiennent ainsi compte d'aspects relevant de l'efficacité énergétique et des ressources. Ils sensibilisent les utilisateurs à l'adoption d'une démarche économe avec l'énergie et les ressources.

Les opératrices et opérateurs en informatique entretiennent des contacts avec un spectre de parties prenantes très varié. Ils sont conscients de la multiplicité et de la diversité des personnes impliquées et participent activement à une culture d'entreprise ouverte.

Culture générale

L'enseignement en culture générale transmet des compétences fondamentales permettant aux personnes en formation de s'orienter sur les plans personnel et social et de relever des défis tant privés que professionnels.

3.2. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

↓ Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles →					
а	Mise en service des terminaux utilisateur	a1 Acquérir des terminaux utilisateur	a2 Installer et configurer des terminaux utilisateur	a3 Tester les fonctions des terminaux utilisateur et évaluer les tests	a4 Automatiser la mise en service des terminaux utilisateur		
b	Garantie du bon fonction- nement des moyens ICT	b1 Connecter à l'infrastructure réseau des périphériques compatibles réseau et des services connexes et résoudre les dysfonctionnements	b2 Connecter des terminaux utilisateur à des services et remédier aux dysfonctionnements	b3 Mettre en œuvre, vérifier et optimiser des normes de sécurité simples	b4 Installer et configurer des applications et des services	b5 Automatiser des configu- rations de moyens et pro- cessus ICT	
С	Soutien des utilisateurs	c1 Instruire et soutenir les utilisateurs dans la mise en œuvre des moyens ICT	c2 Élaborer ou adapter des modes d'emploi et des moyens auxiliaires pour les utilisateurs	c3 Sensibiliser les utilisateurs à la protection et à la sécurité des données			
d	Planification, organisation et exécution des tâches de support ICT	d1 Réceptionner et traiter les demandes de support ICT	d2 Analyser les demandes de support ICT difficiles et appliquer les bonnes stratégies de désescalade	d3 Prioriser et organiser ses tâches dans l'activité ICT quotidienne	d4 Planifier les tâches à effectuer dans le cadre des projets ICT, les vérifier et mener une réflexion sur sa propre contribution	d5 Assurer la surveillance des moyens ICT	

3.3. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigence de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation à l'aide des objectifs évaluateurs et des modules déterminés à partir des compétences opérationnelles pour les trois lieux de formation. Outre les compétences opérationnelles, la formation professionnelle initiale englobe également l'enseignement de la culture générale conformément à l'ordonnance du SEFRI du 27 avril 2006 concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (RS 412.101.241).

4. Domaines de compétences opérationnelles, compétences opérationnelles et objectifs évaluateurs par lieu de formation

Ce chapitre décrit les compétences opérationnelles, regroupées en domaines de compétences opérationnelles, et les objectifs évaluateurs par lieu de formation. Les instruments servant à promouvoir la qualité, qui sont répertoriés dans l'annexe, viennent soutenir la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et encourager la coopération entre les trois lieux de formation.

Domaine de compétences opérationnelles a: Mise en service des terminaux utilisateur

Compétence opérationnelle a1: Acquérir des terminaux utilisateur

Les opératrices et opérateurs en informatique recueillent et enregistrent les exigences de la clientèle et établissent sur cette base un catalogue pondéré des exigences en vue d'acquérir les terminaux utilisateur appropriés. Ils rassemblent les informations produit nécessaires et les évaluent en fonction des exigences. Ils créent ainsi une solide base décisionnelle. Ils vérifient ensuite la disponibilité et le prix de la variante de produit privilégiée. Ils présentent à la clientèle leurs recommandations ou alternatives qu'ils étayent de manière compréhensible et déclenchent le processus d'acquisition conformément aux directives de l'entreprise.

Lors de l'acquisition d'appareils, les opératrices et opérateurs en informatique tiennent compte des aspects écologiques (p. ex. efficacité énergétique, fabrication, principe de circularité Cradle to Cradle ou «du berceau au berceau»). Ils veillent en outre à un bon rapport qualité/prix. Ils font office de lien entre la clientèle et l'entreprise, structurent soigneusement leur travail et argumentent de manière objective afin d'assurer le bon déroulement du processus d'acquisition et de satisfaire ainsi la clientèle.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
a1.1 Ils recueillent et enregistrent les exigences de la clientèle et établissent sur cette base un catalogue pondéré des exigences. (C4)	306 Réaliser de petits projets dans son propre environnement professionnel	
a1.2 Ils se procurent, en fonction du catalogue des exigences, les informations produit nécessaires. (C4)		
a1.3 lls évaluent les informations produit recueillies dans le catalogue des exigences et créent une base décisionnelle. (C4)		
a1.4 Ils clarifient la disponibilité, les aspects écologiques et le prix de la variante de produit sélectionnée. (C3)		
a1.5 lls présentent des recommandations et des alternatives (sous forme verbale ou écrite) à la clientèle et les justifient de manière compréhensible. (C3)		

a1.6 Ils déclenchent le processus d'acquisition selon les directives de l'entreprise et les documents correspondants. (C3)	

Compétence opérationnelle a2: Installer et configurer des terminaux utilisateur

Les opératrices et opérateurs en informatique montent, conformément aux directives, des composants matériels, tels que supports de stockage, connecteurs, pièces de boîtier et accus, ou procèdent à leur remplacement. Ils installent et configurent des systèmes d'exploitation sur différents terminaux utilisateur ainsi que des périphériques et extensions d'appareils selon les spécifications de l'entreprise. Ils veillent à installer l'ensemble des mises à jour et des correctifs nécessaires pour les systèmes d'exploitation, les logiciels, les BIOS et le firmware. Ils effacent les données des anciens appareils et éliminent ceux-ci selon les prescriptions en la matière ou les préparent à des fins de réutilisation.

Les opératrices et opérateurs en informatique veillent à l'élimination correcte ou à la réutilisation des anciens appareils. Grâce à des configurations et à des mises à jour effectuées dans les règles de l'art, ils garantissent la longévité et l'efficience des appareils. Leur manière de travailler structurée et une exécution précise des tâches assurent le bon fonctionnement des terminaux utilisateur et de leurs périphériques.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
a2.1 Ils montent, conformément aux directives, des composants matériels, tels que supports de stockage, connecteurs, pièces de boîtier et accus, ou procèdent à leur remplacement. (C3)	126 Installer des périphériques en réseau	CI 1 Mettre en service des moyens ICT et construire un petit réseau local
a2.2 Ils installent et configurent, conformément aux directives, des systèmes d'exploitation sur différents terminaux utilisateur. (C3)		
a2.3 Ils installent et configurent des périphériques et des extensions d'appareils selon l'utilisation prévue et les spécifications de l'entreprise. (C3)		
a2.4 Ils installent l'ensemble des mises à jour/correctifs néces- saires pour les systèmes d'exploitation, logiciels, BIOS et le firmware conformément aux directives de l'entreprise ou du fabri- cant. (C3)		
a2.5 Ils effacent les données des anciens appareils. (C3)		
a2.6 Ils recyclent les anciens appareils ou les éliminent dans les règles de l'art. (C3)		

Compétence opérationnelle a3: Tester les fonctions des terminaux utilisateur et évaluer les tests

Les opératrices et opérateurs en informatique élaborent des plans de tests fonctionnels conformes aux directives de l'entreprise afin de garantir le bon fonctionnement des terminaux utilisateur. Ils exécutent les tests selon les consignes ou un concept de test et établissent un procès-verbal des résultats. Ils évaluent ensuite les résultats de test et définissent les éventuelles mesures nécessaires. Ils adaptent les tests fonctionnels existants en fonction des nouvelles conditions-cadres.

Grâce à une planification et à une évaluation minutieuses des tests, les opératrices et opérateurs en informatique assurent le fonctionnement fiable des appareils et évitent ainsi des coûts inutiles dus à des dysfonctionnements. L'établissement d'une documentation exhaustive permet de garantir la traçabilité.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
a3.1 Ils élaborent des plans de tests fonctionnels en tenant compte des directives de l'entreprise. (C4)	126 Installer des périphériques en réseau	CI 1 Mettre en service des moyens ICT et construire un petit réseau local
a3.2 Ils exécutent les tests fonctionnels selon les consignes ou un concept de test et établissent un procès-verbal de test. (C3)		
a3.3 lls évaluent les résultats de test et définissent d'éventuelles mesures. (C4)		
a3.4 Ils adaptent les tests fonctionnels existants en fonction des nouvelles conditions-cadres. (C4)		

Compétence opérationnelle a4: Automatiser la mise en service des terminaux utilisateur

Les opératrices et opérateurs en informatique appliquent les solutions d'automatisation existantes à la mise en service des terminaux utilisateur et contrôlent leur exécution. Ils apportent des adaptations simples aux mécanismes d'automatisation en vue d'en optimiser la fonctionnalité. En cas de mise en service automatisée incorrecte, ils identifient et communiquent des mesures possibles, comme la répétition des tests, la collecte des fichiers log ou encore l'intervention des divisions spécialisées.

Les opératrices et opérateurs en informatique utilisent des solutions d'automatisation efficaces sur le plan énergétique (consommation d'énergie minimale, efficacité maximale). Afin d'assurer un fonctionnement sans faille, ils corrigent les erreurs dans les meilleurs délais. Ils font appel à leur esprit analytique pour identifier les interdépendances.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
a4.1 Ils appliquent les procédures d'automatisation existantes à la mise en service des terminaux utilisateur et contrôlent leur exécution. (C3)		CI 3 Utiliser des technologies d'automatisation

les au

Domaine de compétences opérationnelles b: Garantie du bon fonctionnement des moyens ICT

Compétence opérationnelle b1: Connecter à l'infrastructure réseau des périphériques compatibles réseau et des services connexes et résoudre les dysfonctionnements

Les opératrices et opérateurs en informatique recueillent et enregistrent les exigences des clients et déterminent les appareils, services et composants requis pour la connexion à l'infrastructure réseau. Ils installent et configurent des environnements réseau simples, y c. commutateurs, routeurs et points d'accès. Ils intègrent dans des réseaux existants des terminaux utilisateur et des périphériques compatibles réseau, tels que PC, ordinateurs portables, clients légers ou thin clients, imprimantes, appareils mobiles, multifonctionnels et de télécommunication. En cas de dysfonctionnements, ils analysent et localisent les problèmes dans l'environnement réseau et les résolvent ou les redirigent vers le service compétent.

Grâce à une planification et à une intégration minutieuses, les opératrices et opérateurs en informatique contribuent à baisser les coûts d'exploitation. Lors de l'installation et de la configuration, ils veillent à effectuer des réglages efficaces sur le plan énergétique. Par un dépannage rapide, ils garantissent un fonctionnement sans faille et une grande satisfaction de la clientèle.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
b1.1. Ils recueillent et enregistrent les exigences des clients et définissent les appareils, services et composants requis. (C4)	117 Mettre en place l'infrastructure informatique et réseau d'une petite entreprise	CI 1 Mettre en service des moyens ICT et construire un petit réseau local
b1.2. Ils installent et configurent un environnement réseau simple (y c. commutateurs, routeurs et points d'accès dans un environnement réseau). (C3) b1.3 Ils intègrent dans un environnement réseau existant des terminaux utilisateur et des périphériques compatibles réseau (p. ex. PC, ordinateurs portables, clients légers, imprimantes, appareils mobiles, multifonctionnels et de télécommunication) en veillant à effectuer des réglages efficaces sur le plan énergétique. (C3)	123 Activer les services d'un serveur 129 Mettre en service des composants ré- seaux	CI 4 Mettre en place et gérer son propre helpdesk
b1.4 Ils analysent les dysfonctionnements et les délimitent au sein de l'environnement réseau. (C4)		
b1.5 Ils remédient aux dysfonctionnements ou les redirigent vers le service compétent. (C3)		

Compétence opérationnelle b2: Connecter des terminaux utilisateur à des services et remédier aux dysfonctionnements

Les opératrices et opérateurs en informatique configurent des terminaux utilisateur en vue de leur connexion à des services, tels que serveur ou cloud. Ils analysent les dysfonctionnements, définissent des mesures et résolvent de manière autonome des problèmes simples ou les redirigent, avec toutes les informations utiles, vers le service compétent.

Les opératrices et opérateurs en informatique appliquent des procédures structurées et systématiques. Ils se mettent à la place des utilisateurs, communiquent d'égal à égal et ne perdent pas leur calme.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
b2.1 Ils configurent des terminaux utilisateur afin de les connecter aux services utilisés (p. ex. serveur, cloud). (C3)	117 Mettre en place l'infrastructure informatique et réseau d'une petite entreprise	CI 1 Mettre en service des moyens ICT et construire un petit réseau local
b2.2 Ils analysent les dysfonctionnements et définissent des me-	123 Activer les services d'un serveur	
b2.3 Ils résolvent de manière autonome les dysfonctionnements	Nouveau: Installer et gérer des terminaux utilisateur (modules 304, 305, 261)	
simples ou les redirigent, avec toutes les informations utiles, vers le service compétent. (C3)	129 Mettre en service des composants ré- seaux	

Compétence opérationnelle b3: Mettre en œuvre, vérifier et optimiser des normes de sécurité simples

Les opératrices et opérateurs en informatique installent et configurent des logiciels de protection sur les terminaux utilisateur. Ils définissent et vérifient l'entretien des mesures de protection, y c. mises à jour et contrôles, en tenant compte des menaces actuelles. Ils mettent par ailleurs en œuvre des mesures de protection et des processus conformément aux directives de sécurité, p. ex. pour la détection et l'élimination de logiciels malveillants ou procédure à suivre en cas de tentatives de phishing ou hameçonnage.

Les opératrices et opérateurs en informatique utilisent des logiciels de protection économes en ressources et prennent en compte des processus de sécurité efficients, qui renforcent la protection et réduisent les coûts liés aux incidents de sécurité. Ils se distinguent par leur conscience aiguë des aspects sécuritaires et agissent de manière proactive.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
b3.1 Ils installent et configurent des logiciels de protection usuels et économes en ressources sur les terminaux utilisateur. (C3)	Nouveau: Installer et gérer des terminaux utilisateur (modules 304, 305, 261)	
b3.2 Ils définissent et vérifient l'entretien des mesures de protection utilisées (p. ex. mises à jour, contrôle) en tenant compte des menaces actuelles. (C4)	263 Garantir la sécurité des terminaux ICT utilisateurs	

b3.3 Ils mettent en œuvre des mesures de protection et des pro- cessus conformément aux directives de sécurité (p. ex. détection et élimination d'attaques de logiciels malveillants, procédure en cas de tentatives de phishing). (C3)	
--	--

Compétence opérationnelle b4: Installer et configurer des applications et des services

Les opératrices et opérateurs en informatique recueillent et enregistrent les exigences des clients et définissent les applications et services requis ainsi que leurs spécifications, y c. contrôles d'intégration et de compatibilité. Ils exploitent et configurent des services en vue de leur utilisation sur des terminaux utilisateur et installent des applications selon les directives. Les solutions sont adaptées aux besoins des utilisateurs finaux. En cas de dysfonctionnements, ils analysent les problèmes, définissent des mesures et résolvent de manière autonome les dysfonctionnements simples ou les redirigent vers les services compétents.

Les opératrices et opérateurs en informatique pratiquent une réflexion active et participative. Ils implémentent des solutions économes en énergie et en ressources et orientées vers la clientèle. En procédant à une adaptation et à une planification précises des applications, ils réduisent les coûts et augmentent l'efficacité. Ils attachent de l'importance aux actions orientées entreprise et respectent les normes de celle-ci.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
b4.1 Ils recueillent et enregistrent les exigences des clients et définissent les applications et services requis ainsi que leurs spécifi-	123 Activer les services d'un serveur	CI 1 Mettre en service des moyens ICT et construire un petit réseau local
cations (y c. contrôles d'intégration et de compatibilité). (C4)		CI 4 Mettre en place et gérer son propre
b4.2 Ils exploitent et configurent des services en vue de leur utilisation sur des terminaux utilisateur. (C3)		helpdesk
b4.3 Ils installent et configurent des applications sur les terminaux utilisateur conformément aux directives. (C3)		
b4.4 Ils adaptent la solution aux besoins de l'utilisateur final. (C3)		
b4.5 Ils analysent les dysfonctionnements des applications et des services et définissent des mesures (p. ex. redémarrer des services). (C5)		
b4.6 Ils suppriment de manière autonome les dysfonctionnements simples ou les redirigent vers le service compétent. (C4)		

Compétence opérationnelle b5: Automatiser des configurations de moyens et processus ICT

Les opératrices et opérateurs en informatique estiment l'investissement en temps et la rentabilité d'une automatisation. Ils sélectionnent des technologies actuelles adaptées à une automatisation des configurations et les mettent en œuvre. Ils examinent des automatisations existantes et les adaptent à de nouvelles exigences.

Les opératrices et opérateurs en informatique utilisent des technologies d'automatisation économes en ressources et améliorent ainsi l'efficience. Ils veillent à établir une planification précise et simplifient les tâches répétitives et chronophages. Ils s'attachent à planifier les processus automatisés à des moments où les systèmes sont peu sollicités.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
b5.1 Ils évaluent l'investissement en temps, la rentabilité ainsi que l'efficience de l'énergie et des ressources d'une automatisation.		CI 3 Utiliser des technologies d'automatisation
(C4)		CI 4 Mettre en place et gérer son propre
b5.2 Ils sélectionnent des technologies actuelles adaptées à une automatisation des configurations (p. ex. Github, IA). (C4)		helpdesk
b5.3 Ils automatisent des configurations au moyen de technologies actuelles (p. ex. mutation massive, cumul de données). (C3)		
b5.4 Ils examinent des automatisations existantes et les adaptent à de nouveaux besoins. (C4)		

Domaine de compétences opérationnelles c: Soutien des utilisateurs

Compétence opérationnelle c1: Instruire et soutenir les utilisateurs dans la mise en œuvre des moyens ICT

Les opératrices et opérateurs en informatique définissent le groupe cible et ses besoins et préparent de manière systématique les instructions ou présentations. Ils élaborent, également en anglais, des moyens auxiliaires, tels que des présentations ou des vidéos d'apprentissage, en recourant aux outils et aux médias appropriés. Ils instruisent les utilisateurs de manière ciblée et répondent à leurs questions de façon compréhensible. Ils recueillent les retours des utilisateurs de façon précise et s'assurent que ceux-ci ont bien compris les instructions transmises. Ils mettent à leur disposition des ressources complémentaires.

Les opératrices et opérateurs en informatique font preuve d'empathie et de professionnalisme dans leurs relations avec les utilisateurs. Ils préparent et dispensent avec efficacité les formations et économisent ainsi du temps et de l'argent. Ils sensibilisent les utilisateurs aux économies d'énergie possibles.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
c1.1 Les opératrices et opérateurs en informatique définissent le groupe cible et ses besoins. (C4)	214 Instruire les utilisateurs sur le comporte- ment avec des moyens informatiques	CI 2 Élaborer et présenter des modes d'emploi et des moyens auxiliaires pour les utilisateurs
c1.2 Ils préparent la formation/la présentation de manière méthodique et soigneuse en fonction du groupe cible. (C3)	370 Communiquer avec diverses parties pre- nantes dans une langue étrangère (anglais)	
c1.3 Ils élaborent des supports de formation (p. ex. présentation, vidéo d'apprentissage) à l'aide d'outils et de médias appropriés. (C3)		
c1.4 Ils élaborent en anglais des moyens auxiliaires simples pour instruire les utilisateurs. (C3)		
c1.5 Ils instruisent les utilisateurs de manière ciblée et en fonction du groupe de participants. (C3)		
c1.6 Ils expliquent aux utilisateurs comment régler les appareils afin d'obtenir une consommation énergétique optimisée. (C3)		
c1.7 Ils répondent aux questions de manière claire et compréhensible. (C3)		
c1.8 Ils recueillent de manière ciblée les retours des participants. (C3)		
c1.9 Ils instruisent les utilisateurs en anglais et répondent à leurs questions. (C3)		

Compétence opérationnelle c2: Élaborer ou adapter des modes d'emploi et des moyens auxiliaires pour les utilisateurs

Les opératrices et opérateurs en informatique déterminent le groupe cible et ses besoins, formulent des objectifs clairs et recherchent les informations nécessaires à la mise en œuvre. Ils élaborent des modes d'emploi et des moyens auxiliaires clairement structurés en appliquant des technologies modernes, telles que des bots, l'intelligence artificielle et le libre-service. Ils font ressortir les principales informations et instructions au moyen de techniques de visualisation appropriées et mettent les modes d'emploi, également en anglais, à la disposition des utilisateurs.

Les opératrices et opérateurs en informatique s'attachent à adopter le point de vue des utilisateurs afin de remplir au mieux les besoins de ceux-ci. Ils font en sorte que les modes d'emploi et outils soient faciles à trouver et à jour.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
c2.1 Ils déterminent le groupe cible et ses besoins. (C4) c2.2 Ils formulent des objectifs clairs et simples en tenant compte des directives de l'entreprise. (C3) c2.3 Ils recherchent les informations nécessaires à la mise en œuvre. (C3) c2.4 Ils élaborent des modes d'emploi et des moyens auxiliaires (p. ex. vidéo) compréhensibles et clairement structurés en appli- quant des technologies modernes (p. ex. bots, IA, libre-service). (C3) c2.5 Ils font ressortir avec clarté et efficacité les principales infor- mations et instructions au moyen des techniques de visualisation appropriées. (C3) c2.6 Ils élaborent des modes d'emploi et des moyens auxiliaires en anglais. (C3)	214 Instruire les utilisateurs sur le comportement avec des moyens informatiques 370 Communiquer avec diverses parties prenantes dans une langue étrangère (anglais)	CI 2 Élaborer et présenter des modes d'emploi et des moyens auxiliaires pour les utilisateurs

Compétence opérationnelle c3: Sensibiliser les utilisateurs à la protection et à la sécurité des données

Les opératrices et opérateurs en informatique informent les utilisateurs des menaces actuelles en matière de protection et de sécurité des données. Ils leur indiquent les mesures appropriées permettant d'assurer une protection fondamentale des données, p. ex. traitement sécurisé des mots de passe et des données sensibles, garantie de l'intégrité et de la confidentialité des données. Ils expliquent également les mesures visant à garantir la sécurité des données, telles que la protection contre le phishing et les virus, la garantie de disponibilité des données. Ils soutiennent le service compétent dans la réalisation de campagnes de sensibilisation.

Les opératrices et opérateurs en informatique font preuve d'empathie envers les utilisateurs et ont recours à des arguments convaincants à même de renforcer la sensibilisation à l'importance de la protection et de la sécurité des données.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
c3.1 Ils informent les utilisateurs des menaces actuelles en matière de protection et de sécurité des données. (C3)	263 Garantir la sécurité des terminaux ICT utilisateurs	CI 2 Élaborer et présenter des modes d'emploi et des moyens auxiliaires pour les utilisa-
c3.2 Ils montrent à un utilisateur les mesures pertinentes permet- tant d'assurer une protection fondamentale des données (p. ex. traitement des mots de passe et des données sensibles, intégrité, confidentialité). (C3)		teurs
c3.3 Ils montrent à un utilisateur les mesures appropriées visant à garantir la sécurité des données (p. ex. disponibilité, phishing, virus). (C3)		
c3.4 Ils soutiennent le service compétent dans la réalisation de campagnes de sensibilisation. (C3)		

Domaine de compétences opérationnelles d: Planification, organisation et exécution des tâches de support ICT

Compétence opérationnelle d1: Réceptionner et traiter les demandes de support ICT

Les opératrices et opérateurs en informatique réceptionnent avec amabilité les demandes et besoins de la clientèle, les catégorisent et les priorisent conformément aux directives de l'entreprise. Ils cernent le problème par des questions pertinentes et résolvent la demande de support de manière autonome, efficiente et ciblée en recourant aux moyens appropriés. Si nécessaire, ils redirigent les demandes et problèmes avec toutes les informations utiles vers le service compétent. Ils documentent les travaux réalisés de manière exhaustive et compréhensible et informent les utilisateurs finaux de leur état d'avancement de manière adaptée au destinataire. Ils soutiennent les utilisateurs dans la résolution de problèmes en recourant à des méthodes et à des outils ad hoc et traitent les demandes de support ICT également en anglais.

Les opératrices et opérateurs en informatique agissent toujours dans un esprit orienté service et solution. Ils sont conscients de l'importance que revêt un flux d'information transparent et travaillent efficacement sous pression en fixant les bonnes priorités.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
d1.1 Ils réceptionnent avec amabilité les demandes et besoins de la clientèle. (C3)	437 Effectuer des travaux de support en an- glais	CI 2 Élaborer et présenter des modes d'emploi et des moyens auxiliaires pour les utilisateurs
d1.2 Ils catégorisent et hiérarchisent les demandes de la clientèles selon les directives de l'entreprise. (C3)	370 Communiquer avec diverses parties pre- nantes dans une langue étrangère (anglais)	
d1.3 Ils cernent le problème par des questions pertinentes. (C4)		
d1.4 Ils résolvent de manière autonome, efficiente et ciblée les demandes de support en recourant aux moyens appropriés (C3)		
d1.5 Si nécessaire, ils redirigent les demandes et problèmes avec toutes les informations utiles vers le service compétent. (C3)		
d1.6 lls documentent les travaux réalisés de manière exhaustive et compréhensible. (C3)		
d1.7 Ils informent les utilisateurs finaux de l'état d'avancement des travaux de manière adaptée au destinataire. (C3)		
d1.8 lls soutiennent les utilisateurs dans la résolution des problèmes en recourant à des méthodes et à des outils ad hoc. (C3)		
d1.9 Ils traitent en anglais les demandes de support ICT. (C3)		

Compétence opérationnelle d2: Analyser les demandes de support ICT difficiles et appliquer les bonnes stratégies de désescalade

Les opératrices et opérateurs en informatique identifient un possible potentiel de conflit dans la communication avec les utilisateurs et désamorcent les conflits avec empathie, en fonction de la situation et au moyen des techniques de communication appropriées. Ils expliquent les causes techniques et solutions possibles de manière factuelle, compréhensible et adaptée au destinataire. Ils définissent les étapes et les mesures suivantes conjointement avec leur interlocuteur, p. ex. remontée au niveau de support suivant ou à des supérieurs hiérarchiques. Ils mènent une réflexion sur la situation conflictuelle et consignent leurs constats. Ils désamorcent les conflits également en anglais.

Les opératrices et opérateurs en informatique se montrent compréhensifs, gardent leur calme et traitent les utilisateurs avec respect et estime. Grâce à leur communication claire et empathique, ils dissipent les malentendus et aplanissent les écarts de connaissances.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
d2.1 Ils identifient un possible potentiel de conflit dans la communication avec les utilisateurs. (C4)	Nouveau: 37x Reconnaître les conflits dans le support et les désamorcer en anglais	
d2.2 Ils désamorcent les conflits avec empathie, en fonction de la situation et au moyen des techniques de communication appropriées. (C3)		
d2.3 Ils expliquent les causes techniques et solutions possibles de manière factuelle, compréhensible et adaptée au destinataire. (C3)		
d2.4 Ils définissent les étapes et les mesures suivantes conjointe- ment avec leur interlocuteur (p. ex. remontée au niveau de sup- port suivant ou à un supérieur hiérarchique). (C3)		
d2.5 Ils mènent une réflexion sur la situation conflictuelle et consignent leurs constats. (C3)		
d2.6 Ils désamorcent les conflits également en anglais. (C3)		

Compétence opérationnelle d3: Prioriser et organiser ses tâches dans l'activité ICT quotidienne

Les opératrices et opérateurs en informatique se procurent une vue d'ensemble des tâches et activités en suspens à l'aide des méthodes et outils appropriés. Ils hiérarchisent les affaires courantes et les tâches à accomplir par ordre de priorité et d'importance et établissent un planning avec des estimations temporelles aussi précises que possible. Ils se procurent de manière ciblée et autonome les informations nécessaires sur les tâches à effectuer et mènent une réflexion systématique sur les travaux effectués en tenant compte du temps investi, de l'efficacité et de la qualité

Les opératrices et opérateurs en informatique attachent une grande importance à l'ordre et à l'auto-organisation afin de garder une vue d'ensemble claire et de pouvoir fixer des priorités. Ils réfléchissent régulièrement à leur manière de procéder afin d'améliorer leurs processus de travail.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
d3.1 Ils se procurent une vue d'ensemble des tâches et activités en suspens à l'aide de méthodes et d'outils appropriés. (C3)	431 Exécuter des mandats de manière auto- nome dans son propre environnement profes-	CI 4 Mettre en place et gérer son propre helpdesk
d3.2 Ils hiérarchisent les affaires courantes et les tâches à accomplir par ordre de priorité et d'importance. (C3)	sionnel	
d3.3 Ils établissent un planning avec des estimations temporelles aussi précises que possible. (C3)		
d3.4 Ils se procurent de manière ciblée et autonome les informations nécessaires sur les tâches à effectuer. (C3)		
d3.5 Ils mènent une réflexion systématique sur les travaux effectués en tenant compte du temps investi, de l'efficacité et de la qualité. (C3)		

Compétence opérationnelle d4: Planifier les tâches à effectuer dans le cadre des projets ICT, les vérifier et mener une réflexion sur sa propre contribution

Les opératrices et opérateurs en informatique établissent des plans pour un déroulement systématique des mandats. Ils vérifient les étapes de travail réalisées dans le cadre du projet et prennent les mesures appropriées pour son bon déroulement, p. ex. demander des confirmations de délai et examiner les interdépendances. Ils mènent par ailleurs une réflexion sur leur contribution aux projets et donnent des retours concrets sur les possibilités d'optimisation professionnelle et organisationnelle.

Les opératrices et opérateurs en informatique pratiquent la transparence et une communication ouverte envers les divers services et parties impliquées en vue de garantir une collaboration fructueuse tout au long des projets. Ils veillent à respecter les délais et à fournir un travail de qualité. En examinant et en réfléchissant régulièrement au travail accompli, ils contribuent à l'amélioration continue des projets.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
d4.1 Ils établissent des plans pour un déroulement systématique des mandats en tenant compte des ressources, des délais, des problèmes et de la répartition du travail. (C4)	431 Exécuter des mandats de manière auto- nome dans son propre environnement profes- sionnel 306 Réaliser de petits projets dans son propre environnement professionnel	CI 4 Mettre en place et gérer son propre helpdesk

d4.2 Ils vérifient les étapes de travail réalisées dans le cadre du projet et prennent les mesures appropriées pour son bon déroulement (p. ex. confirmations de délais, examen des interdépendances). (C3)	
d4.3 Ils réfléchissent à leur contribution aux projets. (C3)	
d4.4 lls donnent des retours concrets sur les possibilités d'optimisation professionnelle et organisationnelle. (C4)	

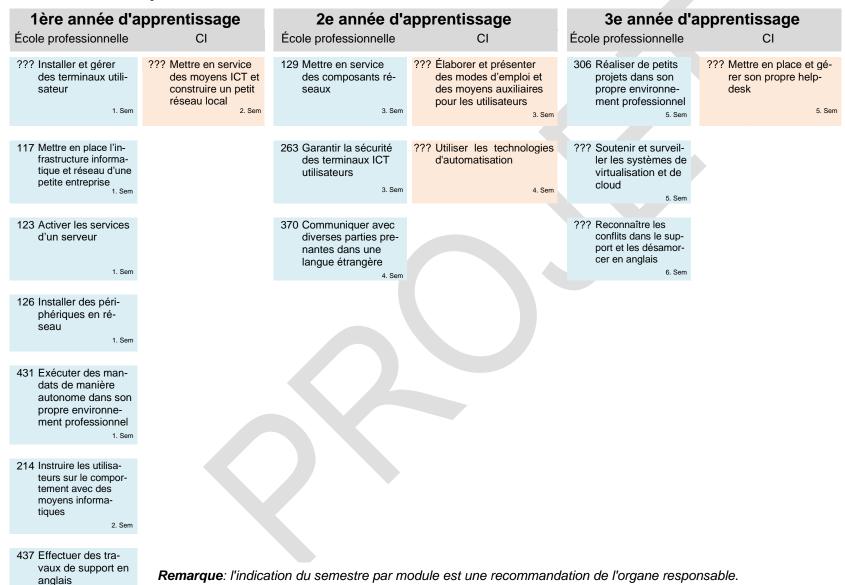
Compétence opérationnelle d5: Assurer la surveillance des moyens ICT

Les opératrices et opérateurs en informatique intègrent des moyens ICT dans les systèmes de surveillance existants et traitent les messages d'erreur automatisés selon les directives de l'entreprise. Ils identifient de manière ciblée les dysfonctionnements des moyens ICT et les résolvent rapidement ou redirigent les messages d'erreur avec des informations exhaustives vers le service compétent.

Les opératrices et opérateurs en informatique réagissent de façon proactive et interviennent rapidement pour résoudre les problèmes et garantir l'accessibilité. Ils ont une grande compréhension des systèmes et travaillent en collaboration étroite avec d'autres divisions IT afin de trouver des solutions et éviter les interruptions de travail.

Objectifs évaluateurs entreprise	Modules école professionnelle	Modules cours interentreprises
d5.1 Ils intègrent des moyens ICT dans les systèmes de surveil- lance existants. (C3)	Nouveau: Soutenir et surveiller les systèmes de virtualisation et de cloud	CI 3 Utiliser des technologies d'automatisation
d5.2 Ils traitent les messages d'erreur automatisés selon les directives de l'entreprise. (C3)		
d5.3 Ils examinent et identifient de manière ciblée les dysfonctionnements des moyens ICT. (C3)		
d5.4 Ils redirigent, si nécessaire, les messages d'erreur avec des informations exhaustives vers le service compétent. (C3)		

5. Aperçu des modules pour l'enseignement dispensé à l'école professionnelle et dans les cours interentreprises



2. Sem

Élaboration

Le plan de formation a été élaboré par l'organisation du monde du travail signataire signataires. Il se réfère à l'ordonnance du SEFRI du [date d'édiction de l'Orfo] sur la formation professionnelle initiale d'opératrice en informatique/opérateur en informatique CFC.

Le plan de formation se base sur les dispositions transitoires de l'ordonnance sur la formation.

Berne, [Datum]

ICT-Formation professionnelle Suisse

Le président

Le secrétaire général

Après examen du plan de formation, le SEFRI donne son accord.

Berne, [Datum/Stempel]

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation

Rémy Hübschi Directeur suppléant Chef de la division Formation professionnelle et continue

Annexe 1: Liste des instruments servant à garantir et à mettre en œuvre la formation professionnelle initiale et à en promouvoir la qualité

Documents	Sources	
Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle ini-	Version électronique	
tiale d'opératrice/opérateur en informatique CFC	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (www.bvz.admin.ch > Professions A-Z)	
	Version papier	
	Office fédéral des constructions et de la logistique (www.bundespublikationen.admin.ch/fr.html)	
Plan de formation relatif à l'ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'opératrice/opérateur en informatique CFC	ICT-Formation professionnelle Suisse	
Dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualifi- cation avec examen final, y c. catalogue des critères	ICT-Formation professionnelle Suisse	
Guide du modèle modulaire	ICT-Formation professionnelle Suisse Commission du plan modulaire	
Guide de mise en œuvre du modèle modulaire dans la formation professionnelle initiale relative aux apprentissages ICT	ICT-Formation professionnelle Suisse	
Dossier de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch	
Rapport de formation	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch	
Documentation de la formation en entreprise	Modèle SDBB CSFO www.oda.berufsbildung.ch	
Règlement d'organisation des cours interentreprises	ICT-Formation professionnelle Suisse	
Glossaire des termes spécifiques à la profession	www.modulbaukasten.ch/glossar	